

Présider une association sanitaire, sociale et médico-sociale

OBJECTIF

- Clarifier le rôle et les fonctions de Président d'association.
- Permettre aux Présidents de mieux se positionner dans leur fonction.

INTERVENANT : Odile PIERRARD, Formatrice spécialisée en management

PROGRAMME ————— 3 jours —————

A. La gouvernance associative

- Définition de la notion de « gouvernance »
- Les différentes formes de gouvernance
- La place de chaque acteur : administrateurs, directeur, salariés, usagers, familles, adhérents...
- Le rôle du conseil d'administration

B. Les outils au service de la lisibilité de la gouvernance associative

- Les statuts d'une association
- Le règlement intérieur
- Le projet associatif
- Le Document Unique de Délégation (DUD)

C. Le statut de président d'association

1. Définition juridique du statut de Président

- Les droits et obligations d'un président.
- Les pouvoirs du président.
- Les responsabilités civiles et pénales du dirigeant associatif.

2. La délégation de pouvoirs

- La notion de mandat et de délégation.
- Les enjeux d'une délégation de pouvoir formalisée.

D. Le rôle et les fonctions de président

1. Le rôle du président

- Repositionner le sens de sa mission :
 - o par rapport à l'extérieur : usagers et partenaires.
 - o par rapport à l'interne : positionnement hiérarchique.
- Identifier ses activités.

2. Le président et sa fonction d'animation de la vie associative

- Présider le conseil d'administration et l'assemblée générale : les règles à respecter.
- Les points clés à connaître pour améliorer l'organisation et l'animation des réunions associatives.
- L'animation d'un conseil d'administration : informer, animer, coordonner, impliquer et coordonner.

3. Le tandem Président/Directeur

- Clarifier le rôle du président vis-à-vis du directeur. Quelle est la place et le rôle de chacun ?
- L'importance d'une bonne coopération entre Président et Directeur.
- Construire les délégations : identifier les délégations, les communiquer, les contrôler.

4. La gestion des conflits dans l'association

- L'importance d'identifier les causes du conflit.
- Comment repérer les résistances et les manifestations de désaccord ?
- Les techniques de régulation : médiation, arbitrage, négociation.

5. Piloter et accompagner le changement

- Comment anticiper les changements nécessaires à l'association ?
- Les outils pour mesurer l'impact de ce changement sur l'organisation.
- Identifier les acteurs et leur rôle dans le changement à venir.
- Comment se faire accompagner dans le changement à venir ?

PRIX : 660 € par personne (repas compris)

INFORMATIONS PRATIQUES

- Horaires : 9h30-12h30 13h30-16h30
- Lieu : Siège social de l'Uriopss Bretagne

Public

Présidents d'Associations

Le service formation de l'Uriopss se tient à votre disposition pour toute information complémentaire sur cette formation et également pour toute demande de formation Intra sur mesure réalisées dans votre établissement ou service. L'ensemble des programmes de formation est à votre disposition sur le site Internet de l'Uriopss www.uriopss-bretagne.asso.fr.